

CONSEIL MUNICIPAL DE FLEURVILLE

Séance du 05 Avril 2017 à 20h

Président : Mme Patricia CLÉMENT

Présents : Mmes CHABRIDON et COULON, Mrs PRUDENT, PANNETIER et GUILLEMIN

Excusés : Mmes SIGNORET, PARENT, BILLOUD, Mrs LAMY-PERRET (ayant donné pouvoir à M PANNETIER) et REVILLON

Mme PARENT est désignée secrétaire de séance

Après lecture, le compte-rendu de la séance du 21 Février 2017 est approuvé à l'unanimité.

Délibérations

1/ Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents, accepte les travaux et l'étude du raccordement électrique de la SCI ORYS, proposés par le SYDESL pour un montant de 550 euros.

2/La Commission Technique Paritaire du centre de gestion ayant accepté le projet présenté pour le régime indemnitaire des agents, la municipalité doit maintenant le valider. Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents, accepte le nouveau régime indemnitaire des agents et dit que le montant correspondant sera inscrit au budget 2017.

3/La convention des missions facultatives du centre de gestion, notamment pour la commune le service de la gestion de la paie arrive à terme. Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents autorise Mme le Maire à signer la reconduction de la convention avec le centre de gestion.

Vote du compte administratif et du compte de gestion 2016

M Guillemain présente le Compte Administratif de l'année 2016 qui fait apparaître un excédent d'exploitation de 249 036,90 euros et un déficit d'investissement de 133 597,74 euros. Le Compte de Gestion 2016, reflet de la comptabilité tenue par le receveur, présente les mêmes résultats.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve et vote le compte Administratif 2016, 6 voix pour et une abstention (le Maire ne participant pas au vote) et le Compte de Gestion de l'année 2016, 7 voix pour.

Affectation du résultat 2016 sur le budget 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de l'affectation du résultat suivante :

Le résultat reporté de fonctionnement de 2016 est affecté au compte 002 (recette de fonctionnement) pour un montant de 106 281,16 euros ainsi qu'au compte 1068 (recette d'investissement) pour un montant de 142 755,74 euros et le déficit d'investissement 2016 est affecté au compte 001 (dépense d'investissement) pour un montant de 133597,74 euros.

Vote des taxes 2017

Mme le Maire explique qu'en raison de la fusion intercommunale récente, certaines dotations existantes de la Communauté de Communes au profit de la Commune vont être supprimées. Pour éviter une perte de recettes pour les communes, celles-ci sont invitées à remonter leur taux des trois taxes : taxe d'habitation, foncier bâti et foncier non bâti. En parallèle, celles de la Communauté de Communes diminueront dans la même proportion. Cette opération sans impact pour le contribuable, permettra à la Communauté de Communes d'obtenir de nouvelles dotations qui seront dédiées aux communes.

Au regard de l'explication donnée par le Maire, le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents, décident de fixer comme suit le taux des taxes :

taxe d'habitation : 18,64 %

taxe foncière sur le bâti : 15,27 %

taxe foncière sur le non bâti : 43,54 %

Vote du budget 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, accepte le budget tel qu'il a été présenté. La section de fonctionnement présente un équilibre de 519 385,16 euros et la section d'investissement présente également un équilibre de 313 385,90 euros.

Questions diverses

1/ Marion GUY, employée à l'agence postale, quittera ses fonctions le 1^{er} juin prochain ayant l'opportunité d'occuper un poste à plein temps sur la commune d'Azé. Une commission est dès lors chargée de procéder au recrutement de son ou de sa remplaçante.

2/ La Commune a reçu une proposition d'achat de la part de Mme GUIRCHOUN qui vend son ensemble immobilier. Compte tenu du contexte actuel où il convient d'être prudent en matière de dépenses publiques, la municipalité décline cette offre d'achat.

Par ailleurs, le passage des véhicules devant les appartements communaux pose un problème car ils circulent beaucoup trop vite. La commune va matérialiser un passage sur la droite afin de tenter de régler ce souci.

3/ La société Colas souhaite démolir le bâtiment avant de procéder à la dépollution du site. La plateforme ainsi créée sera ensuite à vendre.

4/ Un module « conduite séniors » aura lieu à l'automne dans la petite salle communale

5/ Mme RICHY va fêter ses 100 ans le 15 Mai prochain. En accord et en collaboration avec sa famille, la municipalité organisera une réception sur invitations. Les conscrits de la classe en 7 lui remettront sa cocarde à cette occasion.

6/ Groupama a offert un chèque de 200 euros à la commune en soutien au CCAS.

7/ Les compteurs d'eau seront relevés à compter du 13 avril prochain.

8/ Le dernier conseil de l'école de Viré a eu lieu à Fleurville le 31 Mars. La réflexion est engagée sur la possibilité qu'un second arrêt de bus soit mis en place vers la poste. Il y a actuellement 46 enfants de Fleurville scolarisés à Viré. La fréquentation à la cantine scolaire (150 enfants sur 174) a nécessité l'embauche du 3^{ème} personne pour l'encadrement. La commune de Viré tient à remercier celle de Fleurville pour la mise en sécurité de l'abri bus sur la place des pompiers

9/ La réunion de la commission embellissement de la commune a eu lieu. Les fleurs de printemps seront achetées à Tournus et à Hurigny pour un budget de 350 euros. Elles seront plantées le samedi 13 Mai prochain.

10/ L'assemblée générale du foyer rural a eu lieu dernièrement. Le succès de la brocante a permis de dégager un bénéfice substantiel. La fête communale annuelle aura lieu le 24 Juin 2017 sur le même principe que les années précédentes.

La prochaine réunion de conseil aura lieu le 09 Mai 2017.

Le Maire
CLÉMENT

AVIS

Le secrétariat de Mairie sera fermé du 24 Avril au 1^{er} Mai 2017 inclus. En cas d'urgence, vous pouvez joindre Mme le Maire ou l'un de ses adjoints.

L'agence postale sera fermée du 13 Avril au 21 Avril inclus.